



## **Phase II du projet de conservation volontaire des milieux naturels d'intérêt de l'île d'Orléans BILAN DES ANNÉES 1 ET 2**

**Québec, le 25 mars 2021** – L'Association forestière des deux rives (AF2R) est heureuse de vous présenter le bilan partiel des activités de la phase II du projet de conservation volontaire des milieux naturels d'intérêt de l'île d'Orléans. Au terme de la deuxième année de ce projet s'échelonnant sur trois ans (2019-2022), l'objectif de caractériser les milieux naturels de 20 propriétaires participants et de produire un cahier du propriétaire personnalisé pour chacun d'eux a été atteint.

Le projet de conservation volontaire a pour objectif de sensibiliser les propriétaires privés et le grand public à l'importance des milieux naturels qui les entourent. Plus spécifiquement, il vise à protéger les habitats fauniques et floristiques, à préserver le paysage du fleuve Saint-Laurent et de l'île d'Orléans ainsi qu'à maintenir l'intégrité de l'écosystème du Saint-Laurent et de ses affluents. Ce projet s'adresse à tous ceux qui ont à cœur la conservation des milieux naturels de l'île d'Orléans ou qui désirent en apprendre un peu plus sur les rôles qu'ils remplissent et sur leur importance pour le maintien de la biodiversité.

Malgré le retard et les difficultés engendrées par la situation liée à la COVID-19, l'AF2R est fière d'avoir réalisé :

- La caractérisation de près de 400 ha de milieux naturels (48 ha en 2019 et 346 ha en 2020);
- Un cahier du propriétaire personnalisé pour les 20 participants;
- Une sortie terrain découverte sur l'observation de la faune aviaire (2019) ayant atteint 5 participants;
- Une sortie terrain découverte sur la flore terrestre, les arbres et les milieux humides (2020) ayant atteint 12 participants;
- Une visioconférence sur les érablières dans un contexte de changements climatiques (2021) ayant atteint 69 participants;
- Une visioconférence sur l'érosion des berges (2021) ayant atteint 106 participants.

Ces réalisations s'ajoutent à celles de la phase I du projet (2015-2018), qui comptaient notamment la caractérisation de 557 hectares de milieux naturels et de plus de 10 km de rives sur les terrains de 35 propriétaires participants.

### **Suite et fin de la phase II**

À ce jour, 8 ententes morales de conservation ont été signées dans le cadre de la seconde phase du projet. L'équipe de l'AF2R continue de rencontrer les propriétaires dans le but de conclure un plus grand nombre d'ententes morales de conservation.

À l'été 2021, ce sont 5 nouveaux propriétaires de la municipalité de Sainte-Famille et de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans qui seront sollicités pour la participation à la dernière année de ce projet de conservation. Une

caractérisation gratuite de leur milieu naturel ainsi qu'un cahier personnalisé présentant les données biologiques recueillies, puis des recommandations de protection, de conservation, d'aménagement ou de restauration leur seront offerts.

### À propos de l'Association forestière des deux rives

L'AF2R contribue par ses actions en éducation, conservation et verdissement à la gestion durable des arbres et des forêts pour le maintien de la biodiversité et le bien-être de nos collectivités. Elle organise et valorise notamment des activités d'éducation et de sensibilisation à l'arbre et à la forêt, favorise la mise en valeur et la conservation des forêts et des boisés en partenariat avec différents acteurs publics et privés et, enfin, encourage les initiatives et réalise des plantations d'arbres avec les collectivités. [af2r.org](http://af2r.org)

— 30 —

### *Photos disponibles sur demande et entrevues possibles*

#### Source et information :

Kim Dubois, Biol. B. Sc., Tech. Bioécologie  
Chargée de projets en éducation et conservation  
Association forestière des deux rives (AF2R)  
Cell. : 581 999-3379 | @ : [education@af2r.org](mailto:education@af2r.org)

#### Partenaires du projet :



Ce projet a été rendu possible grâce à une contribution du Programme Interactions communautaires, lié au Plan d'action Saint-Laurent 2011-2026, et mis en œuvre par les gouvernements du Canada et du Québec.